1. Pour remplir ce formulaire, veuillez télécharger une copie sur votre ordinateur et l’enregistrer au format Word. Vous pourriez avoir besoin d’une copie de votre proposition remplie en format Word si vous devez apporter des modifications à votre proposition. Assurez-vous donc d’enregistrer deux copies : une copie en format Word ainsi qu’une copie en format PDF.
2. Votre proposition de projet devrait contenir un minimum de 3 à 5 pages pour une unité de stage de 4 à 6 mois. Les projets de plus grande envergure peuvent dépasser ce nombre de pages.
3. Une fois remplie, téléversez la version PDF de votre proposition remplie sur le [portail d’inscription et de demande (PID)](https://apply.mitacs.ca/) en ligne de Mitacs.
4. **Ne modifiez pas et ne supprimez pas** de texte ou d’instructions dans les sections/sous-sections **et ne reformatez pas** ce formulaire de quelque façon que ce soit. Un formulaire modifié occasionnera un retard dans le processus d’évaluation du stage.
5. **Toutes les sections du formulaire de demande doivent être remplies pour que la demande soit prise en considération pour le programme.**
6. **Lisez le Guide de présentation de demande (annexe A) à la page 6** et l’**annexe B à la page 8** pour en savoir davantage sur les critères de sélection qui serviront à évaluer votre proposition.

**INSTRUCTIONS**

|  |
| --- |
| **DÉCLARATIONS** |
| Mitacs **n’approuvera pas une demande SSE** si la ou le stagiaire inscrit·e à une participation de propriété, travaille à l’organisation partenaire ou influence les activités quotidiennes de celle-ci. Les stagiaires qui sont de proches parents ou qui entretiennent une relation intime avec des professeur·es superviseur·es ou des employé·es de l’organisation partenaire ne sont pas admissibles. Tout autre conflit d’intérêts (CI) réel ou perçu, comme **une personne stagiaire qui était employée par l’organisation partenaire**, **doit** être déclaré à Mitacs durant le processus de demande à l’aidedu [Formulaire de déclaration de conflit d’intérêts et d’admissibilité du ou de la stagiaire](https://www.mitacs.ca/wp-content/uploads/2022/02/Mitacs_Intern_COI_Form.zip). Les professeur·es superviseur·es doivent déclarer tout CI à l’aide du [Formulaire d’attestation de conflit(s) d’intérêts par l’établissement](https://www.mitacs.ca/wp-content/uploads/2022/02/Mitacs_Academic_Institution_Acknowledgement.zip) et soumettre ce document au nom de leur établissement d’enseignement au moment de présenter la demande dans le [portail d’inscription et de demande (PID)](https://apply.mitacs.ca/).  Mitacs confirmera tout d’abord que les règles du programme SSE sont respectées. Si c’est le cas, Mitacs évaluera le CI pour déterminer si des mesures d’atténuation peuvent être prises pour gérer le CI. En cas de CI, nous vous recommandons de communiquer avec votre [conseiller ou conseillère Mitacs](https://www.mitacs.ca/fr/contactez-nous/developpement-des-affaires) avant de commencer une demande pour vous assurer que les participant·es de ce projet sont admissibles au programme. Veuillez consulter la [Politique sur les conflits d’intérêts de Mitacs](https://www.mitacs.ca/fr-ca/a-propos/politiques/) pour obtenir de plus amples renseignements.  **REMARQUE : Le fait de ne pas déclarer un CI** ;   * **Retardera le processus d’évaluation du projet,** * **Nécessitera la soumission d’une approche d’atténuation du CI** qui satisfait Mitacs avant que le projet puisse commencer ou se poursuivre, * **Pourra engendrer un risque de retrait forcé du programme SSE** si un plan d’atténuation adéquat n’est pas convenu.   **Est-ce qu’un demandeur ou une demandeuse a déclaré un CI à l’aide des documents appropriés?**  **Oui, une personne stagiaire  Oui, un·e professeur·e superviseur·e  Non** |
| Veuillez indiquer si une ou plusieurs des questions ci-dessous s’appliquent à votre situation:  Une, un ou plusieurs des stagiaires désignés s’identifient comme Autochtones.  L’organisation partenaire est une entreprise dont des personnes qui s’identifient comme Autochtones détiennent au moins 50 % des parts de propriété.  L’organisation partenaire est un organisme sans but lucratif dont le conseil d’administration est composé d’au moins 50 % de personnes qui s’identifient comme Autochtones.  L’organisation partenaire est un organisme sans but lucratif dont le mandat principal consiste à avoir une incidence sur les communautés autochtones ou à servir des communautés autochtones.  *\* Si l’un des énoncés ci-dessous est vrai, votre organisation pourrait être admissible à un financement bonifié dans le cadre de l’*[*initiative Parcours autochtones de Mitacs*](https://www.mitacs.ca/fr-ca/a-propos/parcours-autochtones/)*. Veuillez consulter votre* [*conseiller ou conseillère Mitacs*](https://www.mitacs.ca/fr/contactez-nous/developpement-des-affaires) *pour plus de renseignements.* |
| Veuillez sélectionner tous les types d’innovation sur lesquels vous aurez un impact significatif grâce à votre projet. Pour plus d’informations, consultez la définition suivante de l’innovation : [Définir l’innovation – OCDE](https://www.oecd.org/fr/publications/manuel-d-oslo-2018_c76f1c7b-fr.html).  Innovation de produit  Innovation de processus  Innovation de commercialisation  Innovation d’organisation |

**2. Détails du projet**

**2.1 DESCRIPTION DU PROJET**

**2.1.a. Contexte (Quel problème doit être résolu?)**

*Donnez un aperçu des activités principales de l’organisation partenaire. Expliquez le défi d’innovation ou la priorité d’amélioration que le partenaire doit relever. Spécifiez de quelle manière ce projet aidera l’organisation partenaire à relever ces défis d’une manière qui surpasse les activités ou les opérations quotidiennes de l’entreprise. Décrivez quel type d’expertise est nécessaire pour résoudre le problème.*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.1.b. Objectifs et approche (Comment le problème sera-t-il résolu?)**

*Énumérez les objectifs du projet et expliquez comment vous prévoyez de les atteindre. Les détails fournis doivent être suffisants pour déterminer si l’approche décrite convient à l’atteinte de chaque objectif. Pour les projets comptant plusieurs stagiaires, expliquez clairement le ou les objectifs sur lesquels chaque stagiaire travaillera.*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.1.c. Calendrier (Qui résoudra le problème et quelle quantité d’efforts devra être déployée?)**

*Insérez un calendrier qui montre* ***quelles tâches*** *seront réalisées, à* ***quel moment*** *et par* ***quelle personne stagiaire*** *dans le but d’atteindre les objectifs énoncés ci-dessous. Envisagez de répartir ce calendrier par semaine pour les projets plus courts ou par mois pour les projets plus longs à l’aide d’un tableau Gantt. Assurez-vous qu’il n’y a pas de vide dans le calendrier et que les efforts requis pour réaliser chaque tâche conviennent au temps alloué à chaque stagiaire.*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.1.d. Produits livrables (À quoi le succès ressemble-t-il?)**

***Dressez la liste des produits livrables ou des résultats concrets*** *attendus du projet et désignez les stagiaires qui en seront responsables. Par exemple, vous élaborerez un nouveau brevet, prototype, produit ou service, modèle d’affaires, processus opérationnel ou vous accéderez à de nouveaux marchés. Est-ce que vous attendez à ce que la ou le stagiaire produise un rapport, une évaluation ou une présentation, etc.?*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.2 AVANTAGES DU STAGE**

**2.2.a. Avantages et répercussions pour le Canada**

*Si ce projet peut avoir des répercussions sur des enjeux plus vastes auxquels la société ou l’industrie est confrontée, veuillez décrire comment le projet relèvera ces défis. Pourquoi ces contributions sont-elles importantes?*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.2.b. Avantages pour la ou les personnes stagiaires**

*Expliquez de quelle manière la participation à ce projet concorde avec les études postsecondaires de la ou des personnes stagiaire***·***s. De quelle manière la participation au projet bénéficiera-t-elle leur(s) future(s) carrière(s)? Par exemple, est-ce que cette expérience lui permettra d’élargir son réseau professionnel, d’acquérir des connaissances dans un contexte d’affaires ou de perfectionner ses compétences dans la résolution de problèmes, les communications, la gestion de projet, la pensée critique, etc.?*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.3 ENVIRONNEMENT DU STAGE**

**2.3.a. Description de l’environnement de stage à l’établissement d’enseignement**

*i. Veuillez décrire la nature de la supervision d’un·e professeur·e durant le stage. Précisez le****type et la fréquence des interactions****(par exemple, réunions, appels téléphoniques, etc.) entre la ou le stagiaire et les personnes responsables de la supervision à l’établissement d’enseignement.*

*ii. Le projet prévoit-il l’utilisation des ressources ou des installations de l’établissement d’enseignement? Si oui, veuillez préciser.*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.2.b. Description de l’environnement de stage à l’organisation partenaire**

*Veuillez indiquer la nature de l’interaction avec l’organisation partenaire :*  *Sur place*  *Virtuelle*  *Hybride*

*ii. Décrivez l’environnement de travail à l’organisation partenaire ainsi que le type et la fréquence d’interaction entre la ou les personnes stagiaires et le personnel. Par exemple, quelles ressources, installations, quel équipement et quelle formation spécialisée seront mis à sa disposition? En cas de travail à distance, quels moyens seront pris pour exposer les stagiaires aux activités et à la culture de l’organisation partenaire?*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.4 PROJETS MITACS ANTÉRIEURS OU EN COURS**

*Cette demande est-elle liée à des projets Mitacs antérieurs ou en cours, ou s’inscrit-elle dans la poursuite de tels projets?*

*Oui*  *Non*

*Dans l’****affirmative****, veuillez fournir des précisions sur la relation, y compris le numéro IT du ou des projets concerné***·***s. Si le projet actuel s’inscrit dans la poursuite de travaux antérieurs, veuillez décrire brièvement en quoi il constitue un progrès significatif par rapport à ce qui a été réalisé précédemment.*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.5 ENGAGEMENT AVEC DES COMMUNAUTÉS OU DES PARTENAIRES AUTOCHTONES (LE CAS ÉCHÉANT)**

*Les projets qui impliquent les communautés autochtones ou ont un impact sur celles-ci doivent se conformer à la* [*politique de recherche autochtone de Mitacs*](https://www.mitacs.ca/fr/politique-de-recherche-autochtone)*. Veuillez préciser 1) le soutien de la communauté autochtone à l’égard du projet et son rôle dans la définition de ses objectifs et de son approche; 2) les plans concernant l’accès des communautés autochtones aux connaissances et aux données générées par le projet, ainsi que leur utilisation et leur gouvernance; et 3) les antécédents de l’équipe dans la recherche autochtone, y compris la formation, l’orientation et le mentorat dont le ou la stagiaire bénéficiera pour combler tout manque d’expérience.*

*Vous pouvez aussi soumettre une ou deux lettres de soutien d’un·e ou deux aîné·es autochtones qui sont membres de la ou des communautés partenaires où les travaux se dérouleront et qui ont le pouvoir de parler des intérêts de la communauté.*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.6 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (LE CAS ÉCHÉANT)**

*Expliquez comment ce projet appuie la création ou les titres de PI pour l’organisation partenaire. Si le projet prévoit de l’****enseignement ou de la formation sur la PI*** *pour les personnes participantes, expliquez-le ici.*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**2.7 RÉFÉRENCES ET SOURCES (LE CAS ÉCHÉANT)**

*Dressez la liste des références que vous avez citées dans votre proposition.*

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**Annexe A : Guide de présentation de demande**

**Introduction**

Toutes les personnes qui présentent une demande doivent remplir les sections du formulaire de demande. Veuillez communiquer avec votre [conseillère ou conseiller Mitacs](https://www.mitacs.ca/fr/contactez-nous/developpement-des-affaires) si vous avez des questions. Les critères d’approbation figurent à l’**annexe B**. On ne s’attend pas à ce que chaque projet réponde à tous les critères. Lorsque vous préparez votre demande, assurez-vous d’inclure tous les renseignements à propos des critères qui s’appliquent à votre projet.

**Liste de vérification (ce qu’il vous faut pour présenter une demande)**

* Ce formulaire de demande **rempli et téléversé** sur le PID.
* Toutes les personnes participantes (stagiaire, organisation partenaire, professeur·e superviseur·e) doivent créer des comptes dans le PID et approuver le projet dans le PID.
* La proposition signée par le Bureau des services de recherche (BSR) ou son équivalent.
* Un modèle de signature est fourni dans le cadre du processus de demande du PID. La personne responsable de la proposition devra obtenir la signature du BSR ou de son équivalent, puis téléverser la page de signature dans le PID.
* Votre établissement d’enseignement doit approuver cette proposition lorsque toutes les sections du PID sont remplies et que toutes les personnes participantes ont signé la demande. Les directives sont fournies dans le PID.

**Admissibilité**

Mitacs finance des projets de **recherche** et d’**innovation**. Le programme SSE est axé sur des **projets d’innovation**. Les projets d’innovation devraient mener à des changements et à des améliorations pour le partenaire ou la communauté grâce à l’analyse, à la conception et à la mise en œuvre de gains d’efficacité dans des modèles opérationnels, des produits, des processus ou lors de la prestation de services. Les propositions doivent décrire la manière dont le projet mènera à des avantages économiques, de santé et sociaux pour l’organisation partenaire, la collectivité et la société dans son ensemble.

**Admissibilité des stagiaires**

Les stagiaires admissibles aux projets impliquant des partenaires à l’extérieur du milieu postsecondaire (entreprise ou OSBL) sont :

* des étudiantes et étudiants collégiaux (n’importe quel programme) qui peuvent faire jusqu’à **trois** stages de quatre à six mois;
* des étudiantes et étudiants de premier cycle (n’importe quel programme) qui peuvent faire jusqu’à **trois** stages de quatre à six mois;
* des étudiantes et étudiants à la maîtrise qui peuvent faire jusqu’à **quatre** stages de quatre à six mois;
* des étudiantes et étudiants au doctorat qui peuvent faire jusqu’à **huit** stages de quatre à six mois;
* des chercheuses et chercheurs au postdoctorat (collèges ou universités) qui peuvent faire jusqu’à **neuf** stages de quatre à six mois (trois années complètes de financement).

**Admissibilité des professeures superviseures et professeurs superviseurs**

Sont admissibles :

* les professeures et professeurs des universités canadiennes qui sont admissibles au financement des trois organismes;
* les membres du corps professoral ou du personnel de recherche pertinent des collèges canadiens.

La professeure superviseure ou le professeur superviseur qui signe la proposition peut choisir d’impliquer d’autres personnes qualifiées à l’établissement d’enseignement, comme le personnel du programme et de recherche ou des finissants des cycles supérieurs ou des postdocs, dans la supervision pratique des stagiaires. Tout collaborateur, collaboratrice ou co-superviseur·e non officiel ne doit pas figurer dans le formulaire de demande en tant que superviseur·e, mais son rôle à l’appui des stagiaires doit être décrit dans la proposition.

**Critères d’admissibilité — organisations partenaires**

Les organisations partenaires admissibles sont :

* les entreprises à but lucratif au Canada;
* les OSBL au Canada :
  + Les OSBL admissibles comprennent les organismes de bienfaisance, les organismes de développement économique, les associations industrielles, les organismes de bien-être collectif, les organisations axées sur la santé, les fondations ainsi que les centres ou les instituts de recherche;
  + les projets de recherche ayant pour partenaire un OSBL doivent faire preuve d’une orientation claire axée sur l’économie ou la productivité, qui doit être décrite dans la proposition;
* les municipalités;
* les hôpitaux.

**Collaboration**

La collaboration est un aspect essentiel de nombreux projets Mitacs. Les projets SSE peuvent impliquer une collaboration entre :

* un **établissement d’enseignement** et une **organisation partenaire à l’extérieur du milieu postsecondaire** qui participe au projet et le finance en partie.
* Ces projets peuvent prendre la forme d’unités de stage de quatre à six mois, d’une valeur de :
  + 10 000 $ avec une contribution de 5 000 $ de l’organisation partenaire;
  + 15 000 $ avec une contribution de 7 500 $ de l’organisation partenaire.

*Collaboration avec des organisations à l’extérieur du milieu postsecondaire*

Les projets impliquant des organisations partenaires à l’extérieur du milieu postsecondaire (c.-à-d., entreprises, organismes sans but lucratif [OSBL] admissibles) exigent une véritable collaboration entre la ou le stagiaire, la ou le professeur·e superviseur·e et l’établissement, ainsi que l’organisation partenaire. L’organisation partenaire à l’extérieur du milieu postsecondaire n’est pas seulement le bailleur de fonds du projet. Elle doit participer à l’élaboration et à la réalisation du projet avec les stagiaires. L’interaction en personne dans les locaux du partenaire est requise lorsque c’est possible, mais nous reconnaissons qu’en raison des restrictions liées à la pandémie, de nombreuses organisations ont commencé à travailler virtuellement, et que cette méthode de travail se poursuit dans de nombreux domaines dans le cadre de la nouvelle normalité. Si l’organisation partenaire à l’extérieur du milieu postsecondaire ne possède aucun local où la ou le stagiaire peut interagir avec son personnel, assurez-vous de décrire clairement les plans en vue des interactions virtuelles. Il est aussi important de noter que les projets Mitacs ne sont pas des placements professionnels ni des programmes coopératifs traditionnels. Les professeures superviseures et professeurs superviseurs (ou d’autres membres de l’équipe de supervision à l’établissement d’enseignement) doivent avoir un rôle actif de conseil auprès de la ou du stagiaire tout au long du projet.

**Annexe B : Critères de sélection**

Mitacs examinera les demandes pour s’assurer que les exigences minimales relatives à l’exhaustivité et à l’admissibilité du projet sont satisfaites. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter la liste de vérification de la demande ci-dessous.

Mitacs évaluera aussi les avantages du projet en ce qui a trait aux répercussions économiques et sociétales du projet, le développement et le déploiement du talent, ainsi que l’établissement et le soutien de collaborations. Un projet ne doit pas nécessairement présenter des avantages dans chacune des catégories (projet, talent et collaboration); un point fort dans une catégorie peut compenser une faiblesse dans une autre catégorie. Les projets qui présentent des avantages limités ou nuls dans toutes les catégories ne seront pas approuvés par Mitacs.

En plus d’évaluer les avantages d’un projet, on examinera aussi chaque projet pour s’assurer qu’il ne comporte aucun risque ingérable en matière de faisabilité, de perte de talent ou d’atouts internationaux au Canada, de risques liés à la sécurité économique et nationale, ainsi que d’effets néfastes sur les humains, les animaux ou l’environnement. Les projets présentant des risques élevés doivent démontrer en conséquence des avantages importants pour le Canada. Des mesures d’atténuation des risques doivent être incluses dans la proposition afin de justifier l’approbation de Mitacs.

Même si le processus de sélection n’est pas concurrentiel pour le moment, si le financement devient limité, Mitacs accordera la priorité selon les avantages cumulatifs potentiels du projet.

*Exigences pour tous les projets*

* La description du pourquoi (contexte), du quoi (objectifs), du comment (approche), du quand (calendrier) et des résultats du projet (livrables) doit être claire pour tous les projets.

*Exigences pour toutes les collaborations*

* Les objectifs doivent correspondre aux connaissances, aux compétences, à l’expertise et aux besoins de toutes les participantes et de tous les participants.
* Les rôles et responsabilités de chaque partie doivent être clairs pour toutes et tous les signataires de la demande.
* Les attentes de chaque partie à l’égard des résultats, des priorités et des délais doivent être claires pour toutes et tous les signataires de la demande.
* L’entente concernant les droits de propriété intellectuelle, la titularité et les redevances doit être claire pour toutes et tous les signataires de la demande.

*Exigences pour tous les stages*

* Une structure doit être en place pour offrir du soutien de la part de l’établissement d’enseignement adapté au niveau des stagiaires.
* L’hôte du stage à l’organisation partenaire doit offrir suffisamment de soutien ou de supervision.
* L’hôte du stage doit posséder les capacités suffisantes pour gérer le nombre de stagiaires prévu.

*Exigences pour tous les projets impliquant des Autochtones ou des communautés autochtones*

* Les communautés touchées par le projet et celles qui ont des droits ou des intérêts dans le projet doivent le soutenir.
* Les communautés autochtones doivent avoir participé à la préparation du projet dès le départ, et les Aînées et les Aînés ainsi que les Gardiennes et Gardiens du savoir doivent avoir participé directement au projet.
* L’entente concernant l’accès des communautés autochtones aux connaissances et aux données générées ainsi que leur utilisation et leur gouvernance doit être claire.
* L’équipe de projet doit démontrer la capacité à collaborer avec les communautés ou les partenaires autochtones conformément aux lignes directrices, aux principes et aux politiques appropriées (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les [lignes directrices sur la recherche autochtone](https://www.mitacs.ca/fr/politique-de-recherche-autochtone)).

**Projet**

Voici des exemples de la façon dont un projet peut démontrer le potentiel des répercussions économiques et sociétales :

* créer ou commercialiser de la technologie ou propriété intellectuelle canadienne;
* découvrir de nouvelles connaissances largement applicables;
* accroître la productivité canadienne par l’élaboration de nouveaux processus améliorés;
* appuyer l’entrée d’entreprises canadiennes sur de nouveaux marchés nationaux ou internationaux;
* créer de nouveaux modèles d’affaires pour les entreprises canadiennes;
* améliorer les services publics (par exemple, infrastructure des transports, services publics, soins de santé) au Canada;
* contribuer à de nouvelles solutions aux problèmes communautaires au Canada;
* s’attaquer à des problèmes sociaux et environnementaux importants pour la société canadienne;
* faire progresser de nouvelles approches pour inclure des groupes sous-représentés dans l’économie du savoir;
* travailler en vue d’un Canada plus égal et équitable;
* mettre en œuvre des stratégies fondées sur des données probantes pour s’attaquer à un problème particulier.

**Talent**

Voici des exemples de la façon dont un projet peut démontrer le potentiel de soutien au développement d’une population talentueuse et qualifiée :

* permettre aux stagiaires d’acquérir des compétences techniques spécialisées par l’accès à de l’équipement et à des installations spécialisées ainsi que par la formation sur leur utilisation;
* former les stagiaires sur les compétences en recherche;
* former les stagiaires sur le travail d’équipe interdisciplinaire;
* former les stagiaires sur les méthodologies communautaires;
* former les stagiaires sur les compétences entrepreneuriales ou professionnelles au moyen d’activités structurées;
* créer des occasions pour que les stagiaires mettent leurs connaissances ou compétences en application et règlent des problèmes concrets du secteur privé;
* consolider ou perfectionner les compétences des stagiaires pour leur permettre de saisir des occasions nouvelles et émergentes au Canada;
* placer des stagiaires dans des postes (au sein d’entreprises ou d’organismes canadiens) adaptés à leur formation ou leurs compétences;
* proposer de nouvelles expériences professionnelles, de nouveaux environnements, contacts ou réseaux au Canada aux stagiaires;
* aider les personnes des groupes sous-représentés dans l’économie du savoir.

**Collaboration**

Voici des exemples de la façon dont un projet peut démontrer les avantages prévus associés à la collaboration :

* réunir des personnes pour régler des problèmes au moyen de compétences et d’une expertise complémentaire;
* partager l’accès à des données, des installations et des instruments pour en retirer des avantages communs;
* échanger des connaissances entre le milieu postsecondaire, le secteur privé et les communautés;
* mettre les connaissances tacites en pratique par le travail d’équipe interdisciplinaire;
* soutenir les relations à long terme entre le milieu postsecondaire, le secteur privé et les communautés;
* établir de nouvelles collaborations entre le milieu postsecondaire, le secteur privé et les communautés;
* attirer des investisseurs étrangers, du talent et des entreprises novatrices au Canada;
* créer des partenariats avec des communautés qui sont sous-représentées dans l’économie du savoir;
* mettre les chercheuses et chercheurs canadiens en contact avec des groupes de recherche éminents sur la scène mondiale.